

**Le service diocésain des pèlerinages** vous invite à accompagner Monseigneur Jean-Pierre BATUT, évêque de Blois, à la suite de Sainte Bernadette, à l'occasion du **pèlerinage diocésain annuel**, à **Lourdes**, du **25 au 30 juillet** prochains.

"**Faites tout ce qu'Il vous dira**"(Évangile selon Saint Jean, chapitre 2, verset 5 - Les noces de Cana") tel est le thème retenu cette année, où l'on célèbre aussi le cent soixantième anniversaire des Apparitions de l'Immaculée Conception à la petite bergère.

Ne peut-on trouver plus belle invitation à vous proposer que de pérégriner aux côtés de notre évêque, **en diocèse**, en gardant en mémoire, durant notre pèlerinage (*et même après*), cette apostrophe de la mère de Jésus aux serviteurs ?

A cet effet, je vous prie de prendre connaissance de la programmation (PJ 1), accompagnée du bulletin d'inscription (PJ 2).

Pour ce qui est précisément du bulletin d'inscription, permettez-moi de vous faire part des recommandations suivantes :

- 1) Renseigner entièrement le document. **Le dater et le signer**, Un bulletin par pèlerin.
- 2) Verser **un acompte de 200,00 € par personne** en libellant le chèque à l'ordre du Service diocésain des pèlerinages. **Le solde** sera renvoyé pour le **15 juin 2018**, au plus tard.
- 3) Pour envoi de la carte nationale d'identité, prière de respecter la forme et le format du modèle joint à ce courriel (recto - verso du document sur une seule page d'une feuille A 4) - (PJ 3).
- 4) Respecter la date de validité de la pièce d'identité (CNI) à savoir une durée minimum de trois mois au-delà du pèlerinage (**1er novembre 2018**).
- 5) Penser à faire une copie de votre bulletin d'inscription et la conserver.

**Je vous suis reconnaissant de m'envoyer le dossier complet.**

Par ailleurs, il vous est possible de vivre ce temps fort d'une autre manière :

- Si vous souhaitez vous mettre à la disposition des personnes à mobilité réduite, des malades, je vous invite à prendre contact avec **Anne-Marie et Henri NOWAK**, directeurs conjoints de l'**Hospitalité Diocésaine**. Vous rejoindrez ainsi leur équipe de bénévoles, tous dévoués et au service des autres. Le document joint (PJ 4) vous apportera tous les éléments nécessaires en vue d'effectuer cette belle démarche. **Vous pouvez même faire un don au profit des malades.**

- Pour les plus jeunes, âgés de 12 à 17 ans, le Père **Don Dominique MALMEZAT**, responsable du **Service Jeunes**, et toute son équipe d'animateurs enthousiastes, leur feront vivre un pèlerinage dynamique et ouvert aux autres. Le document joint (PJ 5) leur permettra de concrétiser leur souhait éventuel (avec l'accord et le consentement des deux parents, bien évidemment).

Enfin, n'oubliez surtout pas de **relayer cette information autour de vous**, de même que d'aller à la rencontre de celles et ceux qui ne disposent pas de cet "outil" informatique de communication. D'avance, merci pour eux.

Tout en me mettant à votre service,  
Joseph SAVALLI,  
directeur du service diocésain des pèlerinages,  
diocèse de Blois (SDP 41)  
02 54 57 26 48 (permanence le mardi de 10 à 12 H 00)